

PROCÈS-VERBAL de la SÉANCE du 26 mars 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2021

*

Le vingt six mars deux mille vingt et un à onze heures, les membres du conseil municipal de la commune de MONTGIBAUD se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain MARSAT, Maire,

Étaient Présents : Mrs. MARSAT, CHASSAING, MAZE, LESPINAS, PAROT, GRENIER et Mmes DUGAST, CHANTECLAIRE

Étaient Excusés : Mr CHASSAIN Franck, Mme MACHADO Pascale

Excusés avec pouvoir : Mr Xavier DORNIER à Mr MARSAT Alain

Secrétaire de séance : Hervé LESPINAS

• Vote des taux d'imposition 2021

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après débats et échanges,

Le maire fait part au Conseil Municipal de la notification des taux d'imposition de 2021 des taxes foncières.

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

Après délibération, le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 comme suit :

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	34.02 %
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	87.54 %

- Compte administratif 2020

Il est ensuite donné lecture du compte administratif 2020.

DEPENSES		RECETTES	
Intitulé	CA 2020	Intitulé	CA 2020
Charges a caractère général (011)	53 954,09	Produits des services (70)	4 426,80
Charge de personnel (012)	111 616,18	Impôts et taxes (73)	154 149,39
Autres charges gestion courante (65)	17 932,64	Dotations et subventions (74)	50 729,41
Charges financières (66)	899,61	Loc. immeubles communaux (75)	6 035,29
Charges exceptionnelles (67)	0,00	atténuations de charges (013)	4 556,66
FPIC (014)	5 459,00	Produits exceptionnels (77)	0,00
dépenses imprévues (022)	0,00		
Sous-total opération réelles	189 861,52	Sous-total opération réelles	219 897,55
Amortissement participation FDEE (68)	2 712,00		
Virement à la section d'invest. (023)		Excédent de fonctionnement	
Cumul des dépenses	192 573,52	Cumul des recettes	219 897,55
Intitulé	CA 2020	Intitulé	CA 2020
Remboursement d'emprunts (1641)	11 100,39	FCTVA (10222)	5 943,31
immobilisations incorporelles (20)	1 164,60	TLE / Taxe d'aménagt. (10226)	0,00
immobilisations corporelles (21)	2 562,50	Emprunts (1641)	0,00
travaux en cours (23)	30 219,47	subventions Cons. Dep. (1323)	6 165,00
Remboursement de cautions (165)	0,00	subventions Etat (1321)	972,00
		subventions Etat – DETR – (1341)	0,00
		Dépôt et cautions reçues (165)	0,00
Sous total opération réelles	45 046,96	Sous-total opération réelles	13 080,31
		Affectation du résultat (1068)	
dépenses imprévues (020)		Amortisst.participation (28)	2 712,00
		Virement de la Sec.Fonct.(021)	
Déficit d'investissement (001)		Excédent d'investissement (001)	
Cumul des dépenses	45 046,96	Cumul des recettes	15 792,31

- Compte administratif CCAS 2020

Il est ensuite donné lecture du compte administratif du CCAS 2020.

	Intitulé	CA.2020	Intitulé	CA.2020
Fonctionnement	Alimentation (60623)	278.46	Concessions et redevances funéraires (*7031)	133.00
	Fetes et cérémonies (6232)	0	Participation commune	0
	Autres charges gestion courante (65)	0		
	<i>Sous-total opération réelles</i>	<i>278.46</i>	<i>Sous-total opération réelles</i>	<i>133.00</i>
			<i>Excédent reporté</i>	<i>787.11</i>
	Cumul des dépenses	278.46	Cumul des recettes	920.11

- Budget 2021

Il est ensuite donné lecture de la proposition pour le budget de 2021

	DEPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Intitulé	BP 2021	Intitulé	BP 2021
	Charges a caractère général (011)	84 438,00	Produits des services (70)	7 550,00
	Charge de personnel (012)	121 150,00	Impôts et taxes (73)	153 358,00
	Autres charges gestion courante (65)	26 210,00	Dotations et subventions (74)	52 654,00
	Charges financières (66)	700,00	Loc. immeubles communaux (75)	6 600,00
	Charges exceptionnelles (67)	0,00	atténuations de charges (013)	2 000,00
	FPIC (014)	6 000,00	Produits exceptionnels (77)	1 100,00
	dépenses imprévues (022)	0,00		
	Sous-total opération réelles	238 498,00	Sous-total opération réelles	223 262,00
	Amortissement participation FDEE (68)	2 712,00		
	Virement à la section d'invest. (023)	20 725,55	Excédent de fonctionnement	38 673,55
Cumul des dépenses	261 935,55	Cumul des recettes	261 935,55	
Investissement	Intitulé	BP 2021	Intitulé	BP 2021
	Remboursement d'emprunts (1641)	11 200,00	FCTVA (10222)	2 474,19
	immobilisations incorporelles (20)	792,00	TLE / Taxe d'aménagt. (10226)	
	immobilisations corporelles (21)	4 000,00	Emprunts (1641)	188 820,26
	travaux en cours (23)	207 824,00	subventions Cons. Dep. (1323)	19 453,00
	Remboursement de cautions (165)	390,00	subventions Etat (1321)	
			subventions Etat – DETR – (1341)	
			Dépôt et cautions reçues (165)	
	Sous total opération réelles	224 206,00	Sous-total opération réelles	210 747,45
			Affectation du résultat (1068)	20 771,89
	dépenses imprévues (020)		Amortisst.participation FDEE (28)	2 712,00
			Virement de la Sec.Fonct.(021)	20 725,55
Déficit d'investissement (001)	30 750,89	Excédent d'investissement (001)		
Cumul des dépenses	254 956,89	Cumul des recettes	254 956,89	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le budget primitif 2021 pour le budget principal de commune arrêté comme suit :

- DEPENSES ET RECETTES FONCTIONNEMENT : 261 935.55 €
- DEPENSES ET RECETTE INVESTISSEMENT : 254 956.89 €

Les programmes d'investissement, inscrit au budget, pour l'année 2021 sont :

- Poursuite de la rénovation de la salle périscolaire
- Pose d'une main courante au stade
- Achat d'un tableau numérique à l'école
- Achat d'armoires inox pour la cantine
- Travaux voirie

- **Budget CCAS**

Il est ensuite donné lecture de la proposition pour le budget du CCAS (Centre communal d'action social) de 2021

Fonctionnement	Intitulé	EP 2020	Intitulé	EP 2020
	Alimentation (60623)	500.00	Concessions et redevances funéraires (*7031)	100.00
	Fetes et cérémonies (6232)	2 500.00	Participation commune	2 400.00
	Autres charges gestion courante (65)	141.65		
	<i>Sous-total opération réelles</i>	<i>3 141.65</i>	<i>Sous-total opération réelles</i>	<i>2 500.00</i>
			<i>Excédent reporté</i>	<i>641.65</i>
	Cumul des dépenses	3 141.65	Cumul des recettes	3141.65

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le budget primitif 2021 pour le budget du CCAS arrêté comme suit :

- DEPENSES ET RECETTES FONCTIONNEMENT : 3 141.65 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 45.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,



